

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie – Salle du Conseil.
Le JEUDI 10 octobre 2024 à 18h15.

Affiché, le 04/10/2024

ORDRE DU JOUR :

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

II. DELIBERATIONS

1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19/09/2024

2. FINANCES / FISCALITÉ

A. ETABLISSEMENT DES TARIFS 2024

B. TARIFS ANNONCEURS BULLETIN MUNICIPAL

3. FINANCES/DECISION BUDGETAIRES

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

4. DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES / AIDE SOCIALE

CONVENTION AVEC DELTA REVIE INDRE

III. DECISIONS DE LA MAIRE

IV. DATES PROCHAINS CONSEILS ET COMMISSIONS

V. QUESTIONS DIVERSES